

JEUDI

29 AOUT 1833.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRÉ, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 103. Et à l'Office-Correspondance de MM. BRESSON ET BOURGOIN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départements.



TROISIÈME ANNÉE.

231.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est :

POUR LYON.

Trois mois. 7 fr.  
Six mois. 15  
Un an. 25

POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.

Trois mois. 9 fr.  
Six mois. 17  
Un an. 33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

# LA GLANEUSE,

## JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

Les personnes qui auront à écrire au bureau de la Glaneuse, sont prévenues que désormais, il ne sera plus reçu de lettres non affranchies. Elles devront donc s'en occuper à elles-mêmes, s'il survient des retards dans l'envoi de leur feuille, ou l'insertion de leurs avis.

MM. les abonnés dont l'abonnement expire, sont priés de le renouveler.

### ÉPHÉMÉRIDES

#### DU JUSTE-MILIEU.

29 août 1850, insurrection de la garnison de Metz, émeute sanglante à Nîmes. — 29 août 1851, condamnation de l'Ami de l'Ordre (Nantes) 15 jours 1500 francs. — 29 août 1852, acquittement du National d'une accusation emportant peine de mort. — 30 août 1850, continuation de l'insurrection à Metz; émeute à Alais (Gard). — 29 août 1851, condamnation de la Gazette de Bretagne (Rennes), 15 francs 2000 francs; désordres à cette occasion.

### Eclairage.

Le gaz, avec sa clarté si pleine et si éblouissante, est un des progrès les plus notables de l'industrie en notre époque. Un pas immense cependant lui restait à faire pour arriver à un état satisfaisant sous tous les rapports, et ardemment désiré. — Il est fait.

Réjouissez-vous, fabricans de Lyon, Nîmes, St-Étienne de toutes nos villes manufacturières; vous ne verrez plus attaqués le poli et les brillantes couleurs de vos riches tissus, vos matières d'or, d'argent, de fer, d'acier, etc.! Réjouissez-vous, habitués des théâtres; vous ne trouverez plus une atmosphère qui aurait tant besoin d'être assainie, viciée souvent encore par de nauséabondes exhalaisons! Réjouissez-vous comme un seul homme, vous tous qui aimez ces gais et étincelans luminaires; vous ne courrez plus risque d'en voir altérée votre santé!

Un gaz est né, beau pour le moins autant que son frère, le gaz de houille, mais inodore et sans aucune mauvaise influence! Il porte nom gaz à l'huile de résine.

A Paris d'abord il va prendre son essort. C'est de droit. Il paraît que l'autorité, charmée de tant de nombreux avantages, se décide à substituer ce nouveau mode d'éclairage aux reverbères si ternes. D'ici à quelque temps il y a tout lieu de croire que la capitale sera aussi brillamment éclairée que Liverpool, Manchester, Dublin, etc., dans la Grande-Bretagne.

A Lyon ensuite; et, si on ne nous a pas trompés, la nouvelle compagnie s'occupe déjà de faire jouir notre ville à son tour de sa belle découverte.

L'éclairage actuel de Lyon, composé de 1048 reverbères, coûte 164,000 francs par an.

Or, on proposerait, dit-on, pour nous gratifier de ce nouvel éclairage si supérieur, une économie de plus de 20,000 francs, et, de plus, on se chargerait de fournir tout le nouveau matériel, sans autre indemnité que l'abandon de l'ancien!

Devant de si merveilleuses conditions, une seule chose arrêterait l'autorité: la crainte de froisser trop véhément les intérêts de l'ancienne compagnie de Gaz, qui déjà aurait fait ses préparatifs dans ce but. — S'il en est ainsi, ne faudrait-il pas mieux avant que rien fût commencé, que les deux compagnies réunissent leurs fonds comme leurs industries et marchassent de concert?

Nous souhaitons fort que le conseil municipal s'occupe sérieusement d'une chose qui se présente d'une manière si avantageuse pour notre ville.

### Vive le Roi!

Voulez-vous que je vous le dise, mes amis, le seul cri que je pousserai désormais sera celui de *Vive le roi!* et, si vous m'en croyez, vous suivrez mon exemple.

Là, voyons, à quoi aboutissent, je vous le demande, toutes les oppositions? Les hommes du pouvoir ont-ils seulement l'air de nous comprendre? La justice en est-elle plus juste, les hommes plus riches, la guerre plus forte, la police plus honnête, l'intérieur plus industriel, l'instruction publique plus passionnée pour les lettres,

les sciences et les arts?... Au contraire: plus nous crions, plus nous nous sâchons, plus nous vociférons, plus le pouvoir s'enroule et s'enfonce dans son ornière; et l'on dirait que c'est en haine de nos leçons, qu'il persiste dans ses odieux errements. Aussi, mes chers concitoyens,

Quand un voleur sera condamné à 3 mois de prison, et un républicain à cinq années de fers, *Vive le roi!*

Quand la police, en exécration de nos libertés, nous traquera jusque dans nos demeures, comme des bêtes fauves, *Vive le roi!*

Quand on nous menacera de citadelles et de boulets, *Vive le roi!*

Quand nos pavillons se baisseront devant ceux de la Grande-Bretagne, de la Russie, de l'Autriche et du prince de Monaco, *Vive le roi!*

Quand on nous chassera de Tœplitz comme des cholériques; quand nos ambassadeurs céderont le pas à tous les principicules de l'Allemagne; quand on emportera notre or, quand on nous imposera brutalement silence dans toutes les discussions politiques; quand nous serons, en un mot, les ilotes de tous les peuples de l'Europe, *Vive le roi! vive le roi!*

Le pouvoir, peut-être alors, ouvrira les yeux et les oreilles; peut-être alors daignera-t-il comprendre que l'honneur national est pour quelque chose dans nos sympathies, et que ce n'est pas de gaîté de cœur que nous voyons déchu du poste élevé que nous méritons d'occuper.... Alors, mes chers concitoyens, le cri de *Vive le roi!* si d'autres hommes commandent, sera traqué comme l'est aujourd'hui celui de *Vive la république!* alors, enfin, le cri de *Vive le roi!* sera séditieux.... Le temps marche, pressons-le, et que le cri de *Vive le roi!* soit bientôt un signal de proscription. En attendant, *Vive le roi! vive le roaaaaa!!!* ..... La mâchoire m'en fait mal.

### SOCIÉTÉ EN COMMANDITE,

POUR LA FABRICATION DE LIVRES MAL PENSÉS, MAIS BIEN PENSANS,

A L'ENSEIGNE DE LA POIRE,

Et sous la raison sociale PEPIN ET C.<sup>e</sup>

Le neuf août, ne sachant plus que faire, s'est pris à faire un livre. Il a donné, pour titre, à ce livre : *Deux ans de règne*. C'est une dure nécessité : mais qu'y faire ? Les gens qui aiment le moins à donner ne peuvent se dispenser, quand ils font un livre, de lui donner un titre.

Tous les familiers du château ont porté, dit-on, leur plat à ce pique-nique justificatif. Le citoyen Louis-Philippe a prêté l'idée première et les détails d'intérieur; M. Thiers a groupé les faits; M. Étienne a fourni les plumes d'oie, et M. Mahul le canif; M. Lobau s'est chargé de rendre le style *coulant*; M. Dubois (dont on fait les flûtes) a tenu la boîte à poussière; enfin, M. Fulchiron a souscrit pour un exemplaire pour ses diverses bibliothèques, à condition qu'il lui en serait concédé un second, *gratis*, pour en faire hommage à la ville de Lyon, du choix de laquelle il se glorifie d'être le député. Il est à désirer, pour la ville de Lyon, qu'on ne juge pas la qualité de ses soieries d'après celle de son représentant.

Je n'ai pas besoin de vous dire que cet œuvre, produit de tant de capacités superlatives, est ce qu'on peut

imaginer au monde de plus grotesque, de plus burlesque, de plus tudesque, on peut même dire de plus romanesque. C'est lourd et mal écrit comme un article du *Courrier de Lyon*; c'est faux comme une promesse de l'Hôtel-de-Ville; c'est embrouillé comme un protocole; c'est long comme un budget; c'est lâche et niais comme un prince royal.

L'ouvrage fini, il a fallu lui trouver un éditeur responsable, non pas, Dieu merci, qu'il y eût le moindre danger du côté de la justice. M. Persil n'en a jamais voulu, en matière de presse, qu'à la franchise, à l'énergie, à la vérité, au courage. Sous tous les rapports, le neuf août ne courait aucun risque: au contraire.

Mais il ne fallait pas qu'un volume, tendant à la glorification de la royauté que M. Vachon-Imbert s'est dévouée, parût sous le voile de l'anonyme: entendez-vous d'ici les malins propos qu'un pareil ouvrage, publié sous le nom d'auteur, eût suscités de la part de la mauvaise presse; et le suffrage unanime ne peut pas même trouver une voix assez courageuse pour le défendre! — Les écrivains qui font des livres en son honneur se cachent comme les artistes qui charbonnent, pour le *Figaro*, des caricatures à sa solde. — Ah! bien, oui, des artistes et des écrivains! je leur en souhaite. C'est de la bande de Vidocq que sortent tous ces produits bruts; Vidocq se peut se constituer le patron du neuf août, qui le paie. C'est un prêt rendu, un échange mutuel de services bien naturels entre des gens si bien faits pour s'estimer et se comprendre..... Ainsi parlerait la mauvaise presse qui, par malheur, a, comme on dit vulgairement, la langue assez bien pendue.

Pour éviter tous ces cancons, on s'est mis à la recherche d'un éditeur responsable. Mais ce n'était pas chose facile à trouver, qu'un homme qui consentit à se charger de la responsabilité morale d'une œuvre collaborée par le neuf août. En vain, on a prélevé, en guise d'appât, une prime considérable sur les fonds alloués pour l'encouragement de la pêche de la morue: nul n'a voulu mordre à l'hameçon. — Des agens secrets ont été employés postés dans les maisons de jeu pour amorcer, avec quelques rouleaux d'or, les malheureux dépouillés par la roulette: chez tous, la répugnance a été plus forte encore que la passion du jeu. — Enfin, comme il fallait un moyen quel qu'il fût, on a pensé à transmettre une circulaire confidentielle à tous les gardes-chiourmes de France et de Navarre, pour les engager à promettre grace pleine et entière à celui de leurs pensionnaires qui voudrait prêter son nom aux *Deux ans de règne*. Les gardes-chiourmes ont fait venir les forçats l'un après l'autre, et leur ont fait entrevoir l'espérance d'une prochaine liberté; mais, dès que ces infortunés ont su à quel prix cette liberté devait être achetée, tous ont dit, d'un commun accord, «comme le critique de Denys de Syracuse: Qu'on nous ramène aux galères!»

Enfin, à défaut de galériens, de joueurs ruinés et d'hommes de lettres faméliques, ils sont parvenus à découvrir un M. PEPIN. Beaucoup ont voulu voir ce pseudonyme dans ce nom, et de toutes parts on a dit: il y a de la poire dans ce pepin » mais je tiens de personnes en mesure d'être bien informées, que ce pepin est une créature en chair et en os et vivante. C'est un homme ordinaire et même fort ordinaire, comme dirait notre spirituel avocat M<sup>e</sup> Dupont. Je ne sais pas ce qu'on a pu lui faire pour le décider à pareille corvée.

Les uns affirment qu'on a procédé envers lui par voie d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique; les autres prétendent au contraire qu'on l'a enivré de séductions et qu'on lui a même promis la main de M<sup>e</sup> Adélaïde : je suis, quant à moi, de ce dernier avis, les Bourbons de la branche cadette s'étant toujours montrés fort prodigues de leurs mains.

Quoi qu'il en soit, voila les matériaux d'un livre tout trouvés; à savoir, du papier, une plume, de l'encre, des auteurs et un éditeur responsable. Maintenant que je vous ai dit comment le neuf août s'était procuré tous ces matériaux, il me reste à vous montrer comment il les a mis en œuvre, mais ce sera, si vous le permettez, pour un autre numéro.

Tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, c'est que le but général du livre du neuf août est de prouver que Louis-Philippe est un roi-modèle et que son gouvernement est un gouvernement prototype. La thèse est difficile à soutenir, j'en conviens, mais le proverbe ne dit-il pas « *labor improbus omnia vincit* » or, il est à croire que le travail du neuf août méritera sous tous les rapports l'épithète d'*improbus*.

### LA PRIÈRE DE L'ÉPICIER.

AIR du Sénateur.

Dieu qui de votre colère  
Sauvez le pauvre d'esprit,  
Ecoutez l'humble prière  
D'un cœur pur, simple et contrit :  
Pour l'objet de mon amour  
Je vous implore en ce jour ;  
O mon Dieu, (*bis*).  
Sauvez le juste-milieu ;  
Ah! sauvez le juste-milieu!

Sauvez la liste civile,  
Les forêts et les châteaux;  
Sauvez les sergens de ville,  
Les gardes municipaux;  
Sauvez les hommes de bien  
Dont Vidocq est le soutien;  
O mon Dieu, (*bis*)  
Sauvez, etc.

Sauvez le thé, la cannelle,  
Sauvez la Poire surtout;  
Sauvez aussi la chandelle,  
Car, mon commerce avant tout!  
Faites vendre le coton,  
Faites mousser le savon;  
O mon Dieu, (*bis*)  
Sauvez, etc.

Préservez-nous de la guerre  
Pire que le choléra,  
La famine, la misère,  
L'incendie et cœtera;  
Même au prix de notre honneur,  
Laissez-nous la paix, seigneur;  
O mon Dieu, (*bis*)  
Sauvez, etc.

Que votre faveur assiste  
Ce bon *Journal des Débats*;  
Engraissez le *Nouveliste*,  
Mettez la *Tribune* à bas;  
Mais faites des jours de miel

Au *Constitutionnel*; (1)  
O mon Dieu, (*bis*)  
Sauvez, etc.

Si le carlisme conspire....  
Pour déjouer ses desseins,  
Pour l'abattre, le détruire:  
Frappez les républicains;  
Ces deux partis ennemis  
Furent toujours bons amis;  
O mon Dieu, (*bis*)  
Sauvez, etc.

Seigneur, il faut que la terre  
Connaisse en moi vos bienfaits;  
Cette croix-d'honneur si chère  
Ne l'aurai-je donc jamais?  
Nai-je point assez prié?  
Nai-je point assez crié :  
O mon Dieu, (*bis*)  
Sauvez le juste-milieu,  
Ah! sauvez le juste-milieu!

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

### POLICE CORRECTIONNELLE.

L'affaire des chefs d'ateliers tisseurs de soie, accusés d'avoir fait partie d'une coalition ayant pour but de défendre les intérêts des travailleurs de cette profession, a été continuée mardi dernier. A l'ouverture de l'audience, M. Chégaray, procureur du roi, a fait son réquisitoire. Ce magistrat avait bien senti que l'affaire était grave : aussi, a-t-il laissé de côté le ton prétentieux et plein de morgue qu'il porte ordinairement partout, et qui est si loin de la véritable dignité à laquelle on voit qu'il aspire. — M. Jules Favre a présenté, ensuite, la défense des accusés avec cette force de logique et de persuasion qu'on lui connaît, et qui est d'autant plus admirable qu'on sait que les inspirations de la haute et brillante éloquence de ce jeune avocat, ont pour aliment les sentimens de la conviction la plus profonde et du plus pur patriotisme. M<sup>e</sup> Chanay, avocat du citoyen Treillat, n'a pas jugé utile de prendre la parole, puisque l'accusation portée contre son client avait été abandonnée. — On touchait au moment où la décision des juges allait être rendue, lorsqu'au grand désappointement de la foule qui se pressait, tant au dedans qu'au dehors de la salle, le tribunal a renvoyé au lendemain pour prononcer son jugement.

Hier mercredi, à son entrée en séance, le tribunal a fait, enfin, connaître sa décision. 14 accusés étaient sur les bancs, quatre d'entr'eux, ceux précisément que M. Prat s'était permis de faire mettre en état d'arrestation et qui ont, par suite de cet acte tout arbitraire, subi une assez longue détention, ont été acquittés. Les dix autres ont été condamnés, chacun, à 25 fr. d'amende.

La modicité de la peine appliquée aux chefs d'atelier, alors que la loi qu'ils avaient enfreinte les condamnait de un à trois mois d'emprisonnement, prouve que la décision des juges ne leur a été arrachée que par leur respect pour une loi écrite, à laquelle, malgré leur pensée intime sur son inapplicabilité à la malheureuse position des ouvriers en soie, ils n'ont pas cru devoir déroger après les aveux pleins de franchise des accusés!...

Voilà les ouvriers condamnés! Des coalitions de fabricans existent, le *Courrier de Lyon* les a lui-même excités!... Qu'on ne manque donc pas maintenant de signaler leurs actes, pour voir si le zèle du ministère public ne sera pas arrêté par la différence de la position sociale des coalisés. En tous cas, nous pouvons répondre d'avance que M. Prat ne sera pas envers eux aussi brutal et qu'il se gardera bien d'ordonner leur détention préventive.

(1) L'épicier propose et Dieu dispose; tout le monde sait que cet excellent *Nouveliste* est trépassé, que la *Tribune* au contraire engraisse tous les jours et que l'on continue de se désabonner au *Constitutionnel*, rue Montmartre, n. 121, en face le marchand de brioches.



### SOUSCRIPTION

POUR SUBVENIR AU PAIEMENT DE L'AMEND

DE QUATRE MILLE FRANCS

A laquelle la Glaneuse a été condamnée par le jury de Lyon, le 17 mai.

1<sup>er</sup> liste recueillie par M. Gagnoud.

Gagnoud, membre de l'association de la liberté de la presse, 2 fr. Un patriote, 1 fr. Dachiez, patriote, 1 fr. Blanc, patriote, 1 fr. Berger, républicain de 1850, 1 fr. Félix, 25 c. Charbotel, 75 c. Un républicain radical, 1 fr. Benjamin B., républicain, 50 c. Un républicain radical, 50 c. Valette, patriote, 1 fr. Un républicain, 1 fr. Gueydon, républicain, 50 c. Un patriote, 50 c. Mlle Mariette Fournier, républicaine, 50 c. Un républicain, 50 c. Un ami du peuple, républicain, 1 fr. M<sup>me</sup> Gagnon, républicaine, 55 c. Mlle Gagnon, républicaine, 25 c. Mollon, Jean-Pierre, 50 c. Barthélemi Mollon, républicain, 1 fr. Tabory, prolétaire, 50 c. Un républicain de 89, 50 c. Un ennemi des rois, 50 c. Une républicaine, 15 c. James de Sourcieux, républicain, 15 c. Ravichan, prolétaire, 20 c. F. Mollon, républicain, 25 c. Une républicaine, 25 c. Rebout, républicain, 25 c. M<sup>me</sup> Rebout, républicaine, 25 c. Jean-Marie Pinet, républicain, 25 c. Silvain Rebout, républicain, 25 c. Lourd, républicain, 50 c. Deux époux républicains, 50 c. Une canuse, républicaine, 20 c. Un ami de la liberté, 25 c. Un ami du progrès, 15 c. Lagoute, 20 c. Un canus, ami de la liberté, 10 c.

Total, 21 fr. 10 c.

Valence, ce 8 juillet 1855.

Citoyen,

Ci-inclus trente francs, que vous envoie le comité de l'association Valentinoise pour la liberté de la presse, afin de concourir au paiement de la monstrueuse amende dont on vous a frappé.

C'est, de la part du comité, un faible témoignage de sa sympathie pour votre dévouement à la cause des intérêts populaires.

Salut et fraternité.

Le président du comité,  
A. BOVERON DESPLACES.

Le secrétaire,  
M. FICRON.

Lyon.

Nous nous proposons d'ouvrir une récapitulation régulière des destitutions et démissions qui accablent le juste-milieu. En attendant, nous annotons de nouveau les suivantes :

**Destitutions :** MM. Huchet Labédoyère, colonel; Leigre de Bois-Boutron; Lebourgeois-d'Arnouville; de St-Gilles; Montmorency-Luxembourg; Bethune-Sully.

**Démissions :** MM. Fontaneau-Dessessard, colonel de la légion de Niort; Jacquet, maire de Pouzauges, et une dizaine de maires du département des Deux-Sèvres.

— L'association parisienne, dans son assemblée générale, a élu comme membres de son comité, les citoyens Etienne Arago, Arago, député; d'Argenson, député; Audiat, Audry de Puyravau, député; Beauséjour, député; Berrier-Fontaine, Boissaye, Bricqueville, député; Cabet, député; Carré, Carrel, Conseil, Cormenin, député; Cherallou, Desjardins, Dolley, Dupont (de l'Eure); Dupont, avocat; Fenet, Garnier-Pagès, député; Guinard, Grouvelle, Hubert, Joly, député; Kersosie, Laboissière, député; Lafayette, député; N. Lebon, N. Lemerrier, Marchais, Marrast, Paulin, Raspail, Rittier-Rodde, Charles Teste, Charles Thomas.

A la sortie de cette assemblée, M. Raspail, de la société des Droits de l'Homme, qui l'avait présidée, a été arrêté par un commissaire de police, venu aussi

pour faire dissoudre l'assemblée. — Bientôt, les sociétés commerciales comme les familles ne pourront plus se réunir sans une permission du pouvoir !...

— On assurait aujourd'hui au palais que M. Baudrier qui présidait le tribunal correctionnel vient d'être décoré de la croix de la Légion d'Honneur. — Tous ceux qui connaissent le mérite et la haute probité de ce magistrat regretteront de lui voir donner comme récompense civique une de ces croix si flétries, que personne d'honneur n'en veut plus salir sa poitrine.

### Théâtres.

L'espace nous manque pour rendre compte des deux dernières représentations des époux Volvys. La foule était pressée aux loges et aux galeries, et la foule applaudissait

A samedi Henri Monnier.

M. Lecomte est content du public; M. Lecomte se montre reconnaissant. Aujourd'hui a lieu au Grand-Théâtre une représentation au bénéfice des pauvres. C'est bien, c'est très bien; cet argent rapportera, et nous nous chargeons d'en payer les intérêts.

Les nouveaux danseurs sont arrivés, un ténor arrive, les études se pressent, la caisse s'emplit et l'hiver s'annonce brillant. — Tu es elle administrer.



### GLANE.

— En lisant *Les deux ans de règne* de M. Pepin, père Lapointe a dit : Viens, je te porte dans mon cœur.

— Le livre de M. Pepin est si long et si long, qu'on regrette qu'on ne soit pas écrit par Pepin-le-bref.

— L'histoire de M. Pepin est une fable.

— Si le duc de Nemours épouse Dona Maria, Don Pedro sera conquérant, s'il ne l'épouse pas, Don Pedro sera un usurpateur.

— Qui a dit à M. Pepin la conversation de Louis-Philippe avec les citoyens Arago, Laffitte et Barrot? C'est le roi : belle caution!

— Viennet, en retournant à Paris ne veut point passer par M. lins, parce qu'il sait qu'il y a beaucoup d'ânes aux moulins.

— On assure que père Cassette va désormais changer son parapluie contre un parachute; c'est prudence et prévoyance à la fois.

— M. le président Baudrier vient d'être condamné lui aussi au supplice de la croix-d'honneur. — à quoi sert donc d'être homme?

— M. Baudrier a, dit-on, adressé au roi une demande en grâce.

— M. Baudrier ne recevra demain que des visites de condoléance.

— M. Baudrier n'a su qu'aujourd'hui le nouveau malheur qui lui arrive. — Il y a des choses qu'on apprend toujours trop tôt.

— On parle d'un cordon sanitaire à mettre devant la porte de M. Baudrier,

— L'unique ouvrier qui travaillait à l'arc de triomphe de l'étoile vient de périr écrasé : on ne sait pas si c'est l'étoile de l'honneur qui lui est tombée sur la poitrine.

### VENTES FORCÉES.

Vendredi prochain, 30 août 1855, à 9 heures du matin, sur la place du Collège de cette ville, il sera procédé à la vente à l'enchère et au comptant, de divers effets saisis, consistant en chaises, tables,

commode, glaces, poêles, vaisselle, linge, etc.

— Samedi, 31 août 1855, à l'heure de midi, sur la place Louis-

Huit de cette ville, il sera procédé à la vente à l'enchère et au comptant, de divers effets saisis, consistant en garde-manger, garde-robe,

chaises, commodes, orangers, grenadiers, laurellet et deux chevaux etc.

### A VENDRE

Une calèche et ses harnais, à l'hôtel Bayard, rue Dupin.

LA MÉDECINE SANS LE MÉDECIN par le docteur Audin Nouvière, et les

médicaments préconisés dans cet ouvrage, tels que graines de santé de

docteur Franck et l'essence éthérée balsamique, se trouve :

A Lyon, chez M. Vernier, pharmacien.

A Nantua, chez M. Vallat.

J. A. GRANIER, Gérant.